



En direct des associations

Bulletin / Juin 2024

ALPAF

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 JUIN 2024

Déclaration Solidaires Finances

Malgré nos doutes maintes fois exprimés au fil des réunions préparatoires à sa création depuis 2019, la Fédération d'Action Sociale Finances a vu le jour lors de son assemblée générale constitutive du 23 mai dernier, étape officielle de sa mise en place.

La fédération a pour but affiché de développer l'action sociale ministérielle et de placer ses bénéficiaires au centre de son action ; **Solidaires Finances** en attendra des preuves concrètes au niveau de chacune des associations ALPAF, AGRAF et EPAF qu'elle encadre. Encore plus dans le contexte actuel où la recherche d'attractivité de la Fonction publique est affichée.

Malgré tout, **Solidaires Finances** n'est toujours pas convaincue de l'utilité de cette fédération et continue de craindre pour le futur des prestations d'action sociale ministérielle, pour le devenir des opérateurs ALPAF, AGRAF et EPAF et de leurs personnels.

Ainsi, **Solidaires Finances** a rappelé et réaffirmé son attachement au fonctionnement d'ALPAF, AGRAF et EPAF, ainsi qu'à leur indépendance. Nous continuerons de défendre les droits des agentes et agents du ministère en matière d'action sociale au travers de ces trois associations, ainsi que ceux des personnels de celles-ci.

Sur la convention d'objectifs, de moyens et de performance (COMP), **Solidaires Finances** a noté avec satisfaction la prise en compte des personnels retraités. Bien que cela ne résolve pas le problème récurrent de la communication envers eux, il était essentiel qu'ils et elles soient bien présents et présentes. Cette convention présentée lors de la création de la Fédération d'Action Sociale Finances n'est qu'une convention de transition pour la fin de l'année 2024, **Solidaires Finances** attend donc la convention pluriannuelle du 01 janvier 2025 au 31 décembre 2027.

Sur l'assemblée générale extraordinaire convoquée aujourd'hui pour voter le changement de nom et de statuts d'ALPAF, **Solidaires Finances** rappelle son opposition à la suppression des statuts de la représentation des organisations syndicales au sein du conseil de surveillance, la représentativité syndicale n'étant plus présente que par le biais de la vice-présidence. Une seule personne pour représenter l'ensemble des différentes organisations syndicales dans l'instance qui contrôle l'utilisation des subventions !

En conséquence, **Solidaires Finances** votera **CONTRE** les nouveaux statuts proposés lors de cette assemblée.